

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET DE GENIE CIVIL
» en abrégé « SOCAFGE »

Siège ABIDJAN ANYAMA A PROXIMITE DU GROUPE
SCOLAIRE RAN, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/09/2025, et enregistrés le 25/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'AMENAGEMENT
FONCIER ET DE GENIE CIVIL » en abrégé « SOCAFGE »

Objet : - Genie Civil, Vrd, Urbanisme, Topographie
- Opérateur Foncier Et Tp
- Promoteur Immobilier Et Agent Immobilier
- Bureau Études Techniques, Topographie
- Communication Et Annexe
Et pour la réalisation de cet objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA A PROXIMITE DU GROUPE
SCOLAIRE RAN, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M FALIKOU SOUMAHORO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00469 du 15/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02337/GTCA/RC/2026 du 15/01/2026

